abandonnées devraient être soigneusement arpentées, et lorsqu'elles sont abandonnées uniquement à cause du manque de capital pour les améliorer, elles pourraient d'abord être améliorées et ensuite colonisées de nouveau. Ces questions, de même que celle des dimensions des possessions pour des fins de homesteads, devraient au moins faire l'objet d' une soigneuse investigation; et toutes ces terres devraient être classifiées et tracées pour les rendre plus propres à un meilleur usage.

En 1909, le président Roosevelt alors président des Etats-Unis nomma une commission chargée de s'enquérir des conditions de la vie à la campagne dans ce pays. Dans le résumé des remèdes qu'elle proposa aux défauts les plus en évidence, elle énonça en premier lieu la recommandation suivante:*

"L'encouragement d'un système approfondi d'arpentage de toutes les régions agricoles afin d'en faire un inventaire et de recueillir des faits dans la localité, dans le but de fournir une base au développement d'une vie scientifiquement et économiquement saine à la campagne."

Un semblable arpentage approfondi est nécessaire au Canada, mais il est nécessaire si l'on veut obtenir de bons résultats, qu'un pareil arpentage ne soit pas seulement préparé relativement aux conditions actuelles, mais qu'il soit fait relativement à tout nouveau territoire en avance de la colonisation.

POPULATION FÉMININE

L'absence d'attractions sociales dans les districts ruraux aide à encourager la migration des femmes de ces districts—une forme de migration absolument nuisible, lorsque nous considérons le besoin d'améliorer la vie de famille à la campagne, et lorsque nous tenons compte de la part précieuse que prend la femme dans l'économie de la ferme et dans l'édification d'une organisation co-opérative. Comme l'a si bien dit Sir Horace Plunkett, "La femme est nécessaire à la campagne pour faire réussir la co-opération; la vie de famille est impossible sans elle; l'organisation sociale en a besoin." Dans les plus vieilles provinces, l'Ontario avait la plus faible proportion de femmes à hommes dans les divisions rurales en 1911, le pourcentage étant de 86.73, contre 93.69 pour Quebec, et une moyenne de 93.88 pour les trois Provinces Maritimes,†

^{*} Report of Commission on Country Life, page 20.

[†] Tableau 12, Canada Year Book, 1915.